

**Inauguration de ligne de bus 11 reliant le métro La Rose,
la Croix-Rouge et le technopôle Château-Gombert
Vendredi 8 octobre 2010**

Discours du Président Eugène Caselli

Le plateau de la Croix-Rouge restait le seul noyau de population dense de Marseille à ne pas être desservi par les transports publics. Le voici désenclavé par la mise en service de la ligne 11 de la RTM. Il s'agit d'un nouveau quartier, situé à proximité du Technopôle Marseille-Provence de Château-Gombert qu'il complète avec des habitations, des établissements scolaires, une crèche, etc.

Le Technopôle est un élément fort de notre stratégie de développement : Ainsi sur ses 180 hectares, on trouve en effet 150 entreprises, 2 écoles d'ingénieurs, 2 centres universitaires, 6 labos de recherche et une pépinière d'entreprises. Entre les étudiants, les enseignants et chercheurs, les employés et les habitants de la Croix-Rouge, ce sont plus de 11 000 personnes qui sont amenées à se déplacer au quotidien dans le quartier ! Les lignes existantes, la 1 et la 5T, ne suffisant pas, la ligne 11 relie désormais le plateau de la Croix-Rouge au métro La Rose en desservant le Technopôle.

A l'amélioration du service proposé à la population en matière de transports collectifs, que nous recherchons constamment avec les services de la RTM, s'ajoute, pour la communauté urbaine, son engagement dans le cadre du plan Campus. Cet engagement concerne notamment la desserte du Technopôle de Château-Gombert et du centre universitaire de Saint-Jérôme.

Pour l'assurer, MPM a décidé de réaliser une ligne de bus à haut niveau de service qui reliera ces sites de première importance aux stations de métro de La Rose et de Frais-Vallon. Le projet a été voté par le Conseil de communauté le 1^{er} octobre dernier. Le Conseil a également approuvé le lancement de la concertation préalable avec les habitants et toute personne concernée par le projet de ligne.

Qui dit bus à haut niveau de service, dit : fréquence élevée des passages, rapidité, plages horaires étendues, temps de parcours optimisé, confort, capacité et sécurité. Le coût global de la réalisation de cette ligne est estimé à 40 millions d'euros hors taxes. L'aménagement de voie réservée au bus sera prioritaire dans le choix de l'itinéraire. Et le bus aura priorité aux carrefours. La réalisation de la ligne de bus à haut niveau de service permettra des requalifications de l'espace public. Enfin, des parcs de stationnement relais devront être créés aux terminus de la ligne.

L'opération fait l'objet d'études opérationnelles. Elle est intégrée dans le plan quinquennal de soutien de l'investissement décidé par le Conseil général. D'autres concours financiers seront sollicités, tant auprès du Conseil régional, compétent en matière de transports, que de l'Etat, au titre du Grenelle de l'environnement.

Monsieur le maire d'arrondissement, cher Garo Hovsépian, vous voyez que ces aménagements ponctuels du réseau s'inscrivent, avec les projets que nous avons, à MPM, dans la perspective de désenclaver les quartiers de votre vaste secteur qui en ont besoin et de desservir ces centres d'études, de recherches et d'activités de haut niveau si importants pour le développement de notre territoire.

Je vous remercie.